Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-328** **09/04/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidatures : 4 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence pour le Développement de la Coopération Internationale dans les Domaines de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux (ADECIA) :

1 poste d'expert long-terme international - responsable de projet de coopération internationale (CRJ) dans le cadre d'un jumelage "agriculture et développement durable" (catégorie A ou A+) à TUNIS (Tunisie).

Agence de Services et de Paiement (ASP) :

1 poste de chef(fe) de service de gestion des aides (catégorie A) à LIMOGES (87).

1 poste de chef(fe) de service contrôles (catégorie A) à NANTES (44).

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) :

1 poste d'adjoint(e) au chef de bureau hydroélectricité (catégorie A+) à LA DEFENSE (92).

Le sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Expert long-terme International
Responsable de projet de coopération internationale (CRJ) en Tunisie à Tunis
dans le cadre d'un jumelage « Agriculture et Développement rural » (F/H)

Début de mission estimée : **Entre Novembre 2015 et Janvier 2016**

Catégorie : catégorie A/A+	
Niveau de classement parcours professionnel : 3	
Missions de la structure	Un appel à proposition a été lancé auprès des États membres de l'Union européenne pour un projet de jumelage avec la Tunisie de 36 mois, intitulé **« Appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche pour renforcer ses capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques agricoles et rurales inclusives, participatives et de long terme ».** La France envisage de répondre à cet appel et doit notamment proposer un(e) chef de projet et un(e) Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ) qui fait l'objet du présent appel à candidature.
Objectifs du poste	S'inscrivant dans le cadre de l'initiative ENPARD, ce projet de jumelage entre le Ministère de l'agriculture tunisien et une administration d'un Etat-Membre a **pour objectif général de contribuer à la conception d'une stratégie nationale agricole et rurale qui améliore de manière durable et soutenable les conditions de vie des populations rurales et renforce la sécurité alimentaire du pays.** L'objectif général du jumelage est d'accompagner le Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche dans sa démarche d'amélioration de l'efficience des politiques agricoles et rurales et de contribution au développement durable de ces secteurs. Au sein du MARHP, le jumelage visera plus particulièrement la formalisation d'une démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la politique agricole et rurale en organisant le réseau de compétences des structures, en renforçant les capacités des agents et en valorisant les processus de capitalisation/restitution des acquis des projets et programmes à forte dimension territoriale (dont le programme d'action pilote ENPARD) et de dialogue avec les institutions partenaires compétentes.
Descriptif des activités	Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un expert long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien. Durant cette période, le CRJ assurera la gestion du projet et accomplira les tâches qui lui sont affectées. Ses missions consistent notamment à : la coordination des différentes interventions des experts lors de leurs visites techniques et au moment du déroulement des actions ; la mise en place des comités, commissions et groupes de travail nécessaires au bon déroulement du projet; l'organisation des ateliers de travail, de formation et de restitution ainsi que des visites d'étude; la coordination du pilotage du projet et l'élaboration des rapports de suivi intermédiaires; le suivi des activités réalisées par les experts courts termes et la coordination de l'élaboration des documents et rapports techniques requis ; la préparation et la mise en œuvre des actions d'information et de communication sur le projet et ses réalisations. La langue de travail sera le français.
Champ relationnel du poste	En renforçant les capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques agricoles et rurales inclusives, participatives et de long terme, ce projet de jumelage tend à accompagner le ministère dans sa démarche d'amélioration de l'efficience des politiques agricoles et rurales et de contribution au développement durable, avec toutes les DG du ministère et les Institutions sous sa tutelle.

Le Conseiller Résident du Jumelage (CRJ) est un fonctionnaire de l'administration partenaire, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, doit répondre aux spécifications ci-après :

COMPETENCES LIEES AU POSTE	**Expérience considérée comme indispensable :**	**Expérience considérée comme un atout supplémentaire :**
	- Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle en politique agricole avec des connaissances avérées en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de programmes de développement agricole et rural dans un ou plusieurs Etats Membres ; - Il doit occuper des postes à responsabilité dans une structure administrative ou parapublique d'un Etat Membre en charge de cette mission ; - Capacités professionnelles lui permettant de gérer et coordonner un projet d'accompagnement et d'échanges institutionnels ; - Aptitudes pour la négociation et l'animation de groupes de travail (équipe d'expert, cadres) ; - Pleine maîtrise de la langue française parlée et écrite ; - Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (logiciels de traitement de texte et de présentation, tableurs) ; - Bonnes capacités relationnelles et de communication.	- Avoir été en charge et/ou participé, au sein de son administration, à l'élaboration, à la mise en œuvre et/ou au suivi/évaluation de politiques agricoles et rurales ; - Ayant une expérience dans les programmes d'adhésion ou d'association et/ou dans les programmes euro-méditerranéens ; - Une expérience en matière de formation de stagiaires et formation de formateurs sera la bienvenue.

MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un **CV en français** (modèle Europass disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/), par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au plus tard le **20 avril 2015**, délai de rigueur, à Monique Tran, Directrice du GIP ADECIA et Anne Gautier, Chef du bureau des relations bilatérales au MAAF / SRI.
CONTACTS	Alexandre Bouchot, MAAF/SRI – Tél. : 01.49.55.48.73 - alexandre.bouchot@agriculture.gouv.fr Pierre Poussard, GIP ADECIA – Tél. : 01.49.55.81.79 (pierre.poussard@agriculture.gouv.fr
Pour en savoir plus	http://ec.europa.eu/enlargement/tenders/twinning/index_en.htm http://www.adecia.org/notre-expertise/jumelages-institutionnels.html https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1428338236853&do=publi.detPUB&searchtype=QS&orderby=upd&orderbyad=Desc&nbPubliList=50&page=1&aoref=136991

Présentation du rôle des Conseillers résidents de jumelage

Dans le cadre des appels à proposition de Jumelages de plus de 6 mois, la France doit proposer un/une Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).

Responsabilités
Le conseiller(ère) résident(e) de jumelage est un(e) expert(e) long-terme international ayant en charge la direction des opérations au quotidien.
Résidant dans le pays bénéficiaire pour une longue durée (de 12 à 36 mois), il/elle sera responsable de la gestion globale et la coordination des activités du projet, en collaboration étroite avec le chef de projet et les experts du pays bénéficiaires et français :

- préparer tous les documents liés au jumelage,
- coordonner et organiser les activités de formation et de visites d'étude,
- fournir des conseils techniques pour la gestion du personnel dans le cadre du développement du projet,
- faciliter la coordination entre les ministères et les institutions impliquées,
- organiser des réunions avec les acteurs et parties prenantes du projet,
- fournir un appui aux experts court-terme pour la bonne organisation des formations.

Le départ et le retour de l'agent en mission long-terme peuvent être facilement anticipés :

- une période de latence de 6 à 12 mois, entre le dépôt d'une offre et le départ en mission,
- la durée d'un jumelage est fixée dès le début, et peut être allongée d'une durée de 3 mois maximum.

Rémunération
Le CRJ continuera à percevoir son salaire normal (dont les primes, supplément familial…) dans son État membre d'origine tout au long de sa mission.

Pour le compte du MAAF, le GIP Adecia perçoit une somme équivalente à celle qu'il aurait perçue s'il avait continué à travailler dans son administration d'origine (et non à l'étranger), y compris les charges sociales et patronales assimilées, plus une prime de 6 % du montant total pour couvrir les frais supplémentaires d'un remplaçant.

En plus de son salaire normal, le CRJ recevra une allocation de subsistance égale à une demi-indemnité journalière selon le taux fixé par la Commission pour toute la durée de sa mission. (pour la Tunisie : 78 euros / jour, sur toute la durée du projet).

Les frais suivants lui seront également remboursés (sur présentation d'un justificatif du paiement) en fonction d'un barème applicable à tous les EM:

- loyers pour logement:
- frais de scolarité si le CRJ est accompagné de ses enfants;
- frais de voyage au début et à la fin de sa mission;
- frais de déménagement (pour le contenu complet de son ménage s'il est accompagné de sa famille ou pour une partie de ses effets personnels, s'il déménage seul);
- indemnité mensuelle pour voyage aller-retour dans l'EM à partir du second mois de sa mission, si aucun frais lié aux membres de la famille n'est facturé au projet;
- assurance maladie et accident.

Spécificités des agents à la retraite

Des experts récemment mis à la retraite (moins de deux ans avant le lancement du projet) peuvent être réengagés en qualité d'agents publics temporaires soit par une administration, soit par un organisme mandaté. À l'instar des fonctionnaires non statutaires, ils doivent être liés contractuellement à l'organisme responsable du projet de jumelage. Le remboursement du salaire des experts récemment mis à la retraite s'effectuera selon les mêmes principes que ceux qui ont été énoncés plus haut pour les agents publics temporaires.

Si la législation nationale prévoit la déduction du montant de la retraite du traitement du fonctionnaire du secteur public, le projet ne remboursera que les dépenses salariales réelles du contractant.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Agence de Services et de Paiement
Délégation régionale – Limousin
Service de gestion des aides
8, place Maison-Dieu - 87000 LIMOGES

Chef(fe) de service

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : F4380
Catégorie : Catégorie A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel : en cours</td><td>Cotation part fonction PFR : 3.5</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant/SREPES</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">La délégation régionale du Limousin, pour son périmètre hors Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales (UNACESS), est actuellement structurée en quatre services (service administratif et financier, service des contrôles, service agriculture et développement rural et service formation professionnelle, emploi et apprentissage). Le poste proposé, directement rattaché au délégué régional, couvrira, dans le cadre d'une évolution de l'organisation, l'ensemble des interventions, actuellement couverte par les services agriculture et développement rural et formation professionnelle, emploi et apprentissage.
Le titulaire du poste est membre du comité de direction de la délégation régionale.
Le service de gestion des aides intervient dans tous plusieurs domaines d'intervention des politiques publiques de l'Etat ou des collectivités territoriales confiées à l'ASP : agriculture, développement rural, formation professionnelle, emploi, environnement, …</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le titulaire du poste est chargé de piloter le service (26 agents) dans toutes ses composantes et domaines d'activités.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">- Piloter et manager l'ensemble du service (recrutement, évaluation, organisation des formations nécessaires, organisation opérationnelle au quotidien en lien avec l'activité) ;
- Mettre en œuvre et assurer le suivi des dispositifs dont il a la responsabilité, respecter les objectifs fixés, notamment en termes de qualité et de délais ;
- Rendre compte et proposer au délégué régional les améliorations envisageables concernant l'organisation, les procédures … ;
- Etre dans les domaines d'activité du service, l'interlocuteur privilégié des partenaires donneurs d'ordre et des services centraux de l'agence ;
- Suivre les tableaux de bord de l'activité et des résultats du service ;
- Assurer une veille commerciale sur les activités contractuelles ;
- Seconder et conseiller le délégué régional, le remplacer si nécessaire lors de ses absences dans les relations internes et externes ;
- Participer au fonctionnement général de la délégation et proposer toutes mesures permettant d'améliorer son organisation.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">- L'ensemble des services de la délégation, les services centraux et les autres délégations régionales ;
- Les partenaires institutionnels (services déconcentrés de l'Etat, Collectivités territoriales et en particulier le Conseil Régional) ;
- Acteurs professionnels des secteurs d'intervention de l'Agence.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Connaissance de la réglementation et des procédures relatives aux fonctions exercées ;
- Connaissance des politiques de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'agriculture, du développement rural ;
- Connaissance de l'environnement institutionnel de l'ASP ;
- Maîtrise des techniques de communication écrite et orale ;
- Maîtrise des outils informatiques spécifiques.</td><td>- Sens des relations humaines, expérience de l'encadrement et de l'animation d'équipe ;
- Capacité à négocier ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à déléguer ;
- Savoir faire respecter les procédures et les échéances ;
- Rigueur, disponibilité et autonomie.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- M. Pascal LONDOT, Délégué régional - Tél. : 05.55.11.57.07
pascal.londot@asp-public.fr
- Mme Myriam GASNIER, DRH Conseillère mobilité carrière – SEEC - Tél. : 05.55. 12.00.36
myriam.gasnier@asp-public.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
Agence de Services et de Paiement – Délégation Régionale des Pays de la Loire
25 bis, rue Paul Bellamy
44000 NANTES

Chef(fe) de service contrôles

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : F4381
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel en cours</td><td>Cotation part fonction PFR : 4</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant/SREPES</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">La mission s'exercera sous l'autorité hiérarchique du délégué régional.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Décline et met en œuvre les campagnes de contrôles liés à la politique agricole commune.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</td><td colspan="2">- Superviser l'ensemble des secteurs d'activité de son service ;
- Piloter l'activité : suivre les tableaux de bord de l'activité et des résultats du service ;
- Anticiper l'évolution de l'activité et des ressources et vérifier l'équilibre ;
- Animer les équipes du service : définition des objectifs et priorités, planning, tenue de réunion, relevés de décision ;
- Participer au recrutement et à la formation des nouveaux arrivants et réaliser les entretiens annuels d'évaluation ;
- Décliner et mettre en œuvre la conduite des projets du service ;
- Assurer le relationnel avec les partenaires externes et interne.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">DDT(M), DDPP, bénéficiaires des aides, direction technique du siège.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs-faire :</td><td>Connaissance :</td></tr>
<tr><td>- Maîtrise des différentes procédures liées au contrôle ;
- Savoir rendre compte, déléguer et être disponible ;
- Capacité à fédérer et animer les équipes autour de la mise en place d'un projet ;
- Anticiper les difficultés et alerter le délégué régional ;
- Maîtrise des techniques managériales ;
- Identifier les compétences de son équipe.</td><td>- Bonne connaissance de l'exploitation agricole, de la réglementation PAC et maîtrise des procédures de contrôle ;
- Connaissance des méthodes de pilotage et des enjeux de l'établissement.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- Anne Prieur, Déléguée régionale - Tél. : 02.40.69.17.19
Courriel : anne.prieur@asp-public.fr
Thierry Douville, Chef de service Adjoint Emploi évolution et Compétence au service des ressources humaines de Limoges
Courriel : thierry.douville@asp-public.fr</td></tr>
</table>

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ENERGIE

Secrétariat général

Direction des Ressources humaines

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Adjoint au chef de bureau hydroélectricité

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max	Évolution possible
IDIM - IPEF		

Cotation du poste	
Catégorie d'emploi	A+
Famille(s) professionnelle(s)	
Emploi(s)-type(s) de rattachement	
Correspondance RIME	

Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	Direction de l'Energie / sous-direction du système électrique et des énergies renouvelables / bureau de la production électrique
Localisation	Tour Séquoia 92055 La Défense

Vacance poste et motif recrutement	Poste vacant
Titulaire précédent (nom, grade …)	Guillaume LANIER (administrateur civil)
Nom et fonction du n+1	Thibaud NORMAND, chef du bureau de la production électrique

Missions (raison d'être du poste) :

Le titulaire du poste coordonne l'action du bureau dans le domaine de l'hydroélectricité. Il pilote des procédures de renouvellement par mise en concurrence, de regroupement, voire de prolongation des concessions hydroélectriques.

Il pilote les sujets relatifs à la petite hydroélectricité (appels d'offres, mécanismes de soutien).

Il est responsable de l'animation du réseau des DREAL pour le suivi des concessions hydroélectriques.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

La DGEC, direction de l'administration centrale du ministère, prépare et met en œuvre la politique dans les domaines de l'énergie, des matières premières énergétiques et de lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions atmosphériques. Elle comprend outre, la direction de l'énergie et le service du climat et de l'efficacité énergétique, la sous-direction des affaires générales et de la synthèse.

Au sein de la Direction de l'énergie,
La Sous-direction des systèmes électriques et des énergies renouvelables est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine électrique dans un environnement institutionnel, économique et environnemental en forte évolution (transition énergétique et développement des énergies renouvelables, tensions sur la sécurité d'approvisionnement, engagements internationaux de la France en matière de lutte contre l'effet de serre…).

Le bureau de la production électrique est responsable, au sein de la Direction générale de l'énergie et du climat, du suivi de la production électrique, de la préparation des textes correspondants, de la réalisation des exercices de programmation (programmation pluriannuelle de l'énergie) et plus généralement du suivi de l'équilibre entre l'offre et la demande électriques. Le bureau participe à l'élaboration des dispositifs de gestion de la sécurité d'approvisionnement (mécanisme de capacité) et de mise en œuvre des effacements de consommation.

Le bureau est chargé de l'élaboration de la politique publique et de la réglementation de deux filières de production particulières : l'électricité d'origine thermique et l'hydroélectricité.

L'hydroélectricité, avec une puissance installée de 25 600 MW et environ 12% de l'électricité produite en France, est la deuxième source de production électrique derrière le nucléaire. Elle représente à elle seule plus de 75% de la production d'électricité d'origine renouvelable et constitue un atout majeur de la France dans la lutte contre les gaz à effet de serre. L'hydroélectricité est aussi une source d'énergie rapidement disponible, et représente donc un enjeu pour la sécurité du réseau dans un contexte de développement des moyens de production intermittents.

Les enjeux de l'action publique dans ce domaine sont extrêmement variés : énergétiques, économiques, patrimoniaux, environnementaux, juridiques (droit ancien et spécifique). Les missions du bureau sont plus particulièrement :

- la réalisation du programme de renouvellement des concessions, détaillé ci-après ;
- le suivi des concessions existantes et la coordination des services déconcentrés intervenant dans ce domaine (DREAL). L'administration centrale intervient de manière opérationnelle dans un grand nombre de dossiers de concessions, pour la conclusion d'avenants, le suivi des sujets frontaliers ou internationaux, l'instruction de nouvelles concessions, etc., et soutient les services qui font face à des situations juridiques souvent complexes ;
- le suivi de la petite hydroélectricité : évolution des dispositifs de soutien, lancement d'appel d'offres.

Depuis 2006, le renouvellement des concessions échues doit être réalisé au travers d'une mise en concurrence. Plusieurs concessions étant arrivées à échéance depuis 2010, un programme de renouvellement des concessions a été lancé. Il s'agit d'une procédure nouvelle, qui s'accompagne d'une révision de l'ensemble des textes réglementaires encadrant les concessions.

Plusieurs évolutions législatives sont prévues au travers du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, visant à lever les difficultés rencontrées précédemment dans le renouvellement des concessions. Des renouvellements pourraient être lancés en 2015, de même que des procédures de regroupement ou de prolongation de certaines concessions.

Le bureau de la production électrique est constitué de 7 agents : 1 chef de bureau, 1 adjoint chargé des sujets de production/mix/filières thermiques, 1 adjoint chargé de l'hydroélectricité, et 4 chargés de mission de catégorie A aux profils variés intervenant dans le domaine de l'hydroélectricité.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le titulaire du poste assurera la coordination de l'action du bureau sur le sujet de l'hydroélectricité, en veillant particulièrement à l'articulation et la planification des différents chantiers, et à la transversalité entre les différents champs de l'action publique dans le domaine (économie, environnement, foncier). Il interviendra particulièrement sur les dossiers suivants :

Renouvellement et regroupement des concessions

Le titulaire pilotera, en mode projet avec les conseils de la DGEC et les DREAL, certaines procédures de renouvellement des concessions ou de création de nouvelles concessions dans le cadre des appels d'offres. Il participera à la définition des sociétés d'économie mixte hydroélectriques.

Il assurera la coordination entre ces travaux opérationnels et les évolutions des textes réglementaires issues de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Evolution de l'encadrement réglementaire des concessions

Il pilotera plusieurs chantiers réglementaires de mise en œuvre de la loi de transition énergétique (décrets relatifs au regroupement des concessions, ordonnances diverses, mise en œuvre des SEMH).

Animation des DREAL pour la gestion des concessions hydroélectriques

L'animation et l'appui aux DREAL sont nécessaires pour leur permettre d'identifier les réponses à des problématiques locales parfois anciennes, comme le devenir des concessions autorisables. Une réflexion sur l'organisation et les missions des DREAL devra être menée dans les prochaines années (opportunité de pôles inter-régionaux, partage des missions avec l'administration centrale, etc.).

Le titulaire du poste sera responsable de l'animation des DREAL, appuyé par les chargés de mission. Il veillera à développer les outils méthodologiques à leur attention.

Suivi du secteur de la petite hydroélectricité

Le titulaire du poste sera responsable du suivi de cette filière, ce qui comprendra notamment deux dossiers importants à partir de 2015 :

- la mise en place des premiers appels d'offres PPI (pour les installations à autorisation comme pour les concessions) ;

- la révision des dispositifs de soutien (tarifs d'achat, complément de rémunération…) ;

Autres dossiers

Parmi d'autres dossiers, il suivra en propre les dossiers internationaux (conventions pour les concessions frontalières avec l'Allemagne ou la Suisse) et participera à la représentation de l'Etat dans les organes sociaux de certains organismes (participation au conseil d'administration de Voies Navigables de France).

Activités principales :

- Animation des DREAL, élaboration de doctrines sur le suivi des concessions, appui sur des dossiers complexes ;
- Echanges avec les professionnels de la petite hydroélectricité, avec les parties prenantes, sur les mécanismes de soutien et les appels d'offres.

- Pilotage de procédures de mise en concurrence, participation à la sélection des offres, et présentation de ces rapports aux comités consultatifs *ad hoc*.
- Synthèse de problématiques complexes dans les domaines de l'énergie, de l'environnement.
- Suivi des textes réglementaires

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Coordination des chargés de mission intervenant sur l'hydroélectricité, Pilotage de projet Animation des DREAL	Rattaché au chef de bureau

Relations internes et externes :
Nombreuses relations avec le cabinet, les autres administrations (budget, APE, DGE, autres directions du MEDDE).
Relations avec les concessionnaires actuels et les entreprises candidates, notamment lors de la phase de dialogue.
Relations avec les représentants industriels de la filière hydroélectricité.
Relations avec les conseils de la DGEC

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Responsable du pilotage de plusieurs projets de regroupement ou de renouvellement de concessions hydroélectriques, constituant des dossiers aux enjeux financiers, économiques, environnementaux et sociaux très importants.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques	Connaissances générales dans le domaine de l'électricité et l'environnement
Compétences transversales	Qualités rédactionnelles : rédaction de documents de consultation dans des procédures d'appels d'offres ; Qualités de négociation : discussions avec les concessionnaires dont les enjeux financiers sont élevés ; Capacité à traiter avec des interlocuteurs variés : acteurs privés, administrations publiques ; Sens du travail en commun, dans une équipe et sur un sujet pluridisciplinaire (enjeux économiques, juridiques, techniques, profils variés des agents), capacité de synthèse
Compétences relationnelles	Indispensable capacité de communication pour piloter des projets impliquant de nombreux acteurs au sein de l'administration

Modes d'acquisit°	

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Une ou plusieurs expériences précédentes dans l'environnement ou l'énergie, ou comme pilote de projet, seraient appréciées (par exemple, expérience en DREAL, dans des services en charge de la police de l'eau ou de la police des installations classées).
Une connaissance minimale dans les domaines économiques et/ou juridiques serait appréciée, et a minima une volonté d'approfondissement dans ces domaines sera importante.

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Bureau partagé		

Contact :

Thibaud NORMAND, chef du bureau de la production électrique, 01 40 81 96 56
Thibaud.normand@developpement-durable.gouv.fr